

Initiatives ministérielles

que des affaires étrangères, et notre politique de la défense ont été harmonisées avec celles des États-Unis, afin de pouvoir les intégrer à cette idéologie.

L'Accord de libre-échange, les taux d'intérêts artificiellement élevés, les politiques d'inflation du dollar, l'abandon des efforts pour se donner une politique étrangère indépendante et l'imitation des États-Unis en matière de sécurité témoignent tous des résultats de ce processus.

La difficulté d'harmoniser Radio-Canada avec les institutions américaines est ce qui crée des problèmes au gouvernement. Son histoire, son évolution, son mandat, son rôle ne se prêtent pas à l'harmonisation avec notre voisin du sud. Radio-Canada est la quintessence même de tout ce qui est canadien. C'est une réalisation canadienne dont nous avons raison d'être fiers. Elle évoque une forme de radiodiffusion qui nous est propre. Ce n'est pas, selon moi, une réalisation d'entreprise privée, mais d'entreprise publique.

Il n'est pas facile d'harmoniser Radio-Canada, mais la Société peut l'être, et elle le sera. Faute de lui donner les fonds requis, on est en train de la châtrer en tant qu'organisation. Son châtrage économique est une première étape dans sa chute. La division du conseil d'administration de la société en deux composantes, anglaise et française, l'affaiblit en tant qu'institution nationale. Si le gouvernement ne voit pas d'avantage à maintenir un service de radiodiffusion public autonome, il fera tout ce qu'il peut pour rendre ce service moins distinctif. C'est, monsieur le Président, exactement ce qui se passe.

Selon cette stratégie, le service national de radiodiffusion en vient à ressembler de plus en plus aux chaînes privées jusqu'à ce que la raison d'être de ce service soit perdue. Il ne reste plus qu'à dire: «Nous ferions aussi bien de le privatiser.» Il ne devient plus qu'un vague souvenir.

Cette mesure législative est fondée sur une stratégie selon laquelle la radiodiffusion publique n'a aucune valeur et selon laquelle il ne sert à rien de perpétuer quelque chose de fondamentalement canadien.

Je veux parler de la radiodiffusion pour les autochtones parce que, à mon avis, ce projet de loi mine sérieusement toute initiative à cet égard. On aurait dû se servir de ce projet de loi pour renforcer les dispositions relatives à la radiodiffusion pour les autochtones. Un grand nombre des amendements que nous avons proposés allaient dans ce sens, mais ils ont été rejetés.

Le projet de loi dit que le système canadien de radiodiffusion devrait offrir une programmation qui reflète les cultures autochtones du Canada, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens. C'est bien. Cependant, cette mesure législative n'accorde pas une grande priorité aux

difficultés que connaissent les communautés autochtones du Canada, particulièrement celles du Nord, dans le secteur des communications.

La *Broadcasting League* a signalé que ce projet de loi n'accorde aucune priorité aux services de radiodiffusion pour les autochtones. Le bilan du gouvernement dans ce domaine n'inspire aucune confiance. Le Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion finance 13 sociétés pour les communications. Depuis sa mise sur pied en 1983, il a été victime de compressions budgétaires à plusieurs reprises. On a établi ce programme afin de s'assurer que les autochtones du Nord auraient un accès équitable aux systèmes de distribution. Cela devait leur permettre de conserver leur culture, leur identité et leurs langues. Un autre objectif était d'aider à créer une programmation qui soit adaptée aux besoins des autochtones et qui reflète leurs intérêts et leurs préoccupations.

• (1850)

Quels ont été les résultats? En 1983, le programme avait un budget de 40 millions de dollars sur quatre ans. En 1985 et 1986, le gouvernement a réduit le financement à 33 millions de dollars. En 1987-1988, 1988-1989 et 1989-1990, le financement a été gelé à 13,2 millions de dollars. On est donc parti de 40 millions pour descendre à 13 millions. Dans le budget de cette année, le gouvernement conservateur a encore réduit le financement, qui s'élève maintenant à 11,3 millions de dollars. Il a torpillé ce programme, qui ne peut absolument plus répondre aux besoins des collectivités autochtones.

Le projet trahit une totale absence de soutien pour les communications autochtones. Le gouvernement choisit le pire moment pour s'en prendre à l'expression de la culture autochtone et aux peuples autochtones eux-mêmes. La loi ne va tout simplement pas assez loin pour garantir à nos peuples autochtones l'accès aux communications et le contrôle de celles-ci.

Je n'ai pas un temps illimité, mais je voudrais faire quelques observations au sujet du secteur de la câblodistribution. Au Canada, les câblodistributeurs ont un monopole territorial, mais ils ne sont pas régis par d'autres secteurs des communications. Le projet ne réglemente en rien les bénéfices de ces sociétés dans un secteur qui touche chaque année en moyenne 30 p. 100 de la valeur de ses immobilisations nettes et n'est asservie à aucune réglementation à cet égard.

Est-ce que ce projet de loi garantit aux Canadiens une tarification juste et équitable? Pas selon nous. Beaucoup d'amendements ont été proposés pour renforcer cet élément du projet, mais ils ont tous été rejetés.